

SOUTIEN AU DON DU SANG

Documentation à l'attention
des entreprises et institutions genevoises



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Table des matières

À l'attention des entreprises genevoises	3
<hr/>	
Le don du sang	4
Du sang pour quoi ?	
Éthique du don	
Conditions à respecter lors d'un don	
Contre-indications	
<hr/>	
Sensibiliser les collaborateurs et collaboratrices	5
Visuels	
Spot audiovisuel	
Kit de sensibilisation	
<hr/>	
Encourager le don	7
Organiser un don groupé dans les locaux du CTS	
Inviter au don lors d'une collecte de la commune	
<hr/>	
Organiser une collecte de sang sur le site de l'entreprise	8
Planning d'une collecte en entreprise	
Aspects logistiques	
<hr/>	
Annexes	9

À l'attention des entreprises genevoises

Le don du sang est un geste simple qui permet de sauver de nombreuses vies et pourtant, le canton de Genève est en manque de poche de sang et se voit régulièrement contraint d'en acheter dans le reste de la Suisse.

Chaque années, plus de 15'000 poches de sang sont utilisées alors que seulement 12'500 sont prélevées sur Genève. Le Centre de transfusion sanguine (CTS) a donc besoin d'un maximum de mobilisation de la part des citoyens et citoyennes. Votre entreprise est ainsi un relais précieux pour le CTS.

Vous êtes sensible aux efforts du CTS et souhaitez proposer une réflexion ou une action dans votre entreprise ? D'avance, nous vous remercions pour votre soutien.

Ce document est destiné à vous orienter dans les démarches que vous pouvez entreprendre pour promouvoir le don du sang auprès de vos collaborateurs et collaboratrices.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter:

- ▶ Mr François Freitas, infirmier responsable d'équipe de soins
francois.freitas@hug.ch, ☎ 079 553 41 05
- ▶ Amandine Randon, chargée administrative des collectes externes
cts.colect@hug.ch, ☎ 022 372 39 02
- ▶ Serena Baldelli, chargée de communication des HUG
serena.baldelli@hug.ch, ☎ 079 553 67 25

Le don du sang

Le canton de Genève n'est pas autonome dans son approvisionnement en sang. Le CTS doit recruter 3'000 nouveaux donneurs chaque année pour compenser la perte de donneuses et donneurs réguliers, devenus trop âgés ou ne pouvant plus donner leur sang. La sensibilisation de la population genevoise à l'importance du don est ainsi cruciale.

Du sang pour quoi?

Chaque année, de nombreuses poches de sang sont nécessaires pour sauver des vies. En effet 50 dons de sang sont nécessaires pour sauver un enfant dans le cas d'une leucémie, 15 dons de sang pour un accouchement difficile ou encore 50 dons pour sauver un accidenté de la route.

Éthique du don

Le don du sang est un acte :

- ▶ volontaire, il relève de la seule volonté du donneur ou donneuse
- ▶ bénévole, ne donne lieu à aucune contrepartie financière ou matérielle
- ▶ anonyme, le CTS garantit l'anonymat du don
- ▶ responsable, implique le strict engagement moral de ne dissimuler aucun élément susceptible de nuire à la santé de la ou du receveur

Conditions à respecter lors d'un don

Afin que votre don se passe dans les meilleures conditions possibles, veillez à respecter les conseils et recommandations donnés par le CTS.

➤ www.hug.ch/don-du-sang/puis-je-donner-mon-sang

Contre-indications

Refus temporaire, par exemple si :

- ▶ prise de certains médicaments
- ▶ rapports sexuels avec un ou une nouvelle partenaire depuis moins de 4 mois
- ▶ séjour dans un pays où sévit la malaria (délai avant de pouvoir redonner)
- ▶ séjour dans un pays d'endémie du Sida (selon durée du séjour)
- ▶ de manière générale tout risque infectieux

Refus définitif, par exemple si :

- ▶ transfusion sanguine depuis 1980
- ▶ test positif pour les marqueurs infectieux du Sida, de l'hépatite B et C et de la syphilis
- ▶ rapports sexuels avec des partenaires exposés à des situations à risque
- ▶ injections de drogue (actuellement ou par le passé)
- ▶ séjour pour une durée totale de 6 mois ou plus au Royaume-Uni entre le 1/1/1980 et le 31/12/1996

Sensibiliser les collaborateurs et collaboratrices

La visibilité et le rappel des besoins en sang apparaissent comme principaux critères de motivation pour le don. De plus, le manque de sollicitation est une des raisons de la non mobilisation de la population.

Le CTS a donc mis sur pied une campagne de communication dans le but de maintenir l'attention du public autour du don du sang. L'impact de la campagne peut être sensiblement renforcé quand celle-ci est déployée dans une

entreprise, car l'appel au don, jusque-là abstrait et lointain, devient alors un signe d'engagement de l'employeur qui invite ses collaborateurs et collaboratrices à le suivre.

Selon la configuration de vos locaux et les canaux d'information utilisés dans votre entreprise, le CTS peut mettre à votre disposition plusieurs supports de la campagne « Donner son sang c'est sauver des vies ».

Visuels

- ▶ Affichage dans les bâtiments (cafétéria, local de repos, bureaux, vestiaires, etc.). Disponibles en version print, format A4 et A3, sur papier brillant.
- ▶ Documents électroniques (PDF, format bandeau, pleine page) pour la publication sur un site intranet, l'envoi d'un e-mail informatif, une publication dans un journal interne ou autre.



Vidéos et supports promotionnels

Plusieurs vidéos d'informations ou reportage sont à disposition pour un affichage sur un site intranet, internet ou sur des points de diffusion pour vos collaborateurs et collaboratrices ainsi que vos réseaux sociaux.

➤ www.hug.ch/don-du-sang/videos-information

Une nouvelle campagne de communication

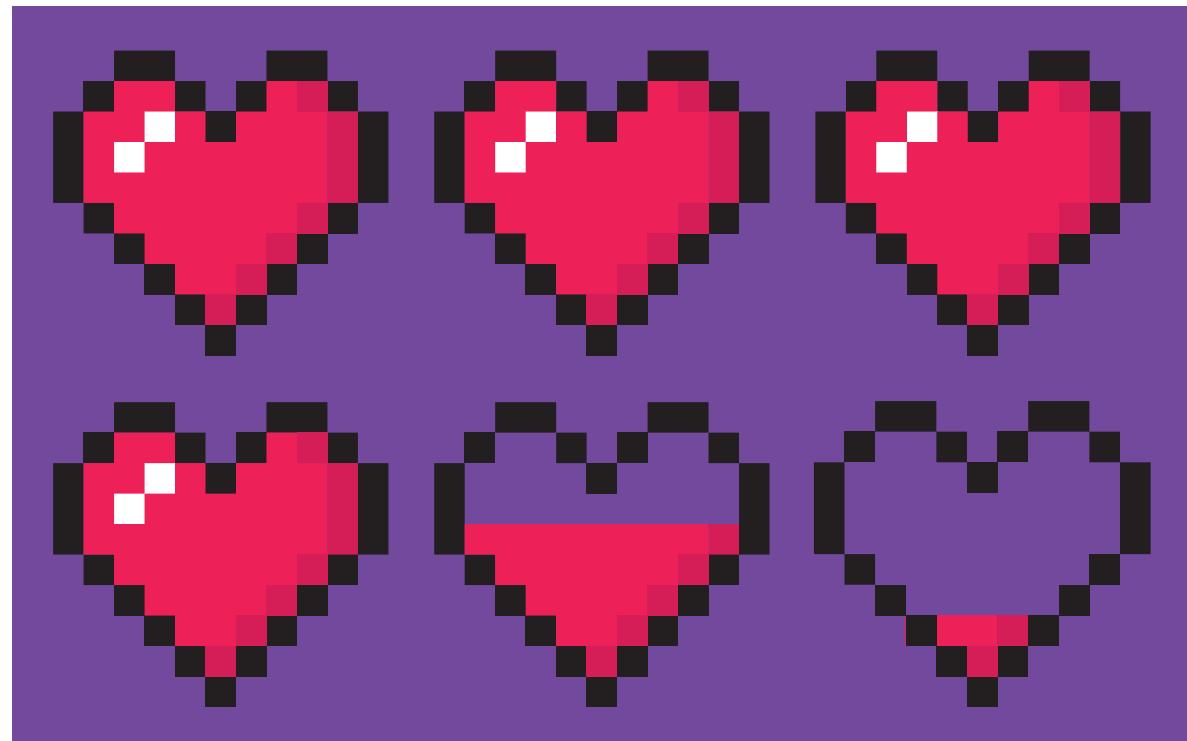
« Toi aussi, joue le jeu : donne ton sang et offre une vie »

N'hésitez pas à télécharger les visuels et à les partager sur vos réseaux, et surtout, n'oubliez pas de taguer les HUG.

➤ www.hug.ch/don-du-sang/campagne-2024

Kit de sensibilisation

- ▶ Exposition don du sang comprenant 20 roll up (200 cm de haut sur 80 cm de large environ)
- ▶ Brochures informatives sur le don du sang



Pour toute demande de personnalisation, contacter:

- ▶ Serena Baldelli, chargée de communication des HUG
serena.baldelli@hug.ch, ☎ 079 553 67 25

Encourager le don

Au-delà du déploiement de la campagne de sensibilisation et de l'information au personnel, les entreprises peuvent marquer davantage leur engagement en encourageant activement leurs collaboratrices et collaborateurs avec différentes propositions d'actions.

Organiser un don groupé dans les locaux du CTS

Donner son sang en compagnie d'amis ou amies, de collègues ou de proches, s'est avéré être une démarche rassurante pour les nouveaux donneurs et donneuses, dans la mesure où le dynamisme du groupe permet d'évacuer d'éventuelles craintes tout en donnant au don du sang une touche conviviale avec un moment de partage autour de la collation offerte par le CTS.

Aspects pratiques

- ▶ Former des groupes naturellement ou en envoyant à tous les collaboratrices et collaborateurs un formulaire de promesse de don (annexe 1).
- ▶ Informer la ou le collaborateur de la constitution des groupes.
- ▶ Définir les dates et les heures avec le CTS.
- ▶ Les groupes peuvent être accueillis lors des heures d'ouverture du CTS. Par exemple en début de journée avec possibilité d'être suivis d'un petit-déjeuner partagé entre collègues.
- ▶ Informer le CTS de la composition des groupes.

Inviter au don lors d'une collecte de la commune

Tout au long de l'année, le CTS organise des collectes dans les communes du canton de Genève. Pour les collaboratrices et collaborateurs d'entreprises excentrées, se rendre à une collecte de commune peut représenter un gain de temps important par rapport à un déplacement au CTS. Les collectes dans les communes ayant lieu à des dates définies à l'avance, les entreprises peuvent soutenir le CTS en communiquant les dates, heures et lieux des prochaines collectes à leurs collaborateurs et collaboratrices.

Aspects pratiques

- ▶ La communication peut se faire par e-mail.
- ▶ Possibilité de commander des affiches et affichettes ad hoc auprès du CTS (format A3 et A5).
- ▶ Des dons groupés peuvent également être organisés dans les communes.

Dates des prochaines collectes dans les communes :

➤ www.hug.ch/don-du-sang/calendrier-collectes



Organiser une collecte de sang sur le site de l'entreprise

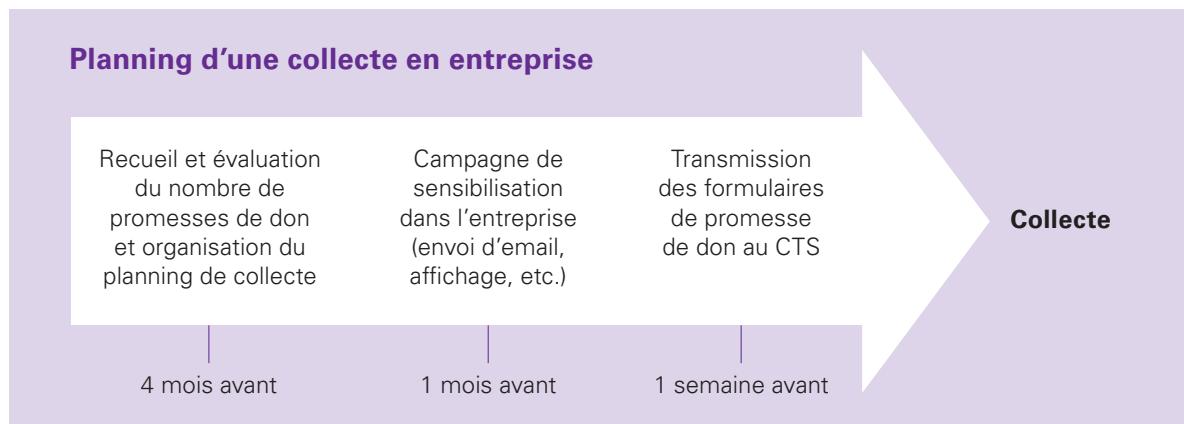
Une collecte de sang dans les locaux de l'entreprise peut être l'aboutissement de la campagne de sensibilisation menée à l'intérieur de l'entreprise. L'organisation se fait en étroite collaboration avec le CTS, et doit être planifiée au minimum 4 mois à l'avance. L'entreprise définira une personne de contact qui sera chargée du suivi de la collaboration avec le CTS.

Une collecte à l'extérieur du CTS demande une forte mobilisation du personnel du CTS et de gros efforts d'organisation, autant de la part du CTS que de la part de l'entreprise partenaire. Elle n'est donc envisageable que si un nombre

suffisant de collaboratrices et collaborateurs éligibles au don du sang est disposé à donner (entreprise de min 500 employées et employés ou ayant récolté plus de 60 promesses de don de personnes éligibles).

Un contact régulier sera établi par le CTS afin de répondre aux différentes problématiques rencontrées.

À noter: Les entreprises de petite taille peuvent également prendre contact avec les entreprises voisines et organiser ainsi une collecte commune. Le CTS a répondu à plusieurs sollicitations basées sur ce principe.



Aspects logistiques

Salle de collecte

- ▶ L'entreprise doit disposer d'une salle suffisamment grande pour accueillir 12 à 14 lits et garantir la confidentialité des entretiens (100 à 150 m² au minimum)
- ▶ La salle doit être éclairée et chauffée entre 20 et 25 degrés, être facile d'accès (matériel transporté sur des chariots), avoir des sanitaires et un point d'eau à proximité (même étage).

Aménagement de la salle de don

Il est nécessaire que l'entreprise fournisse l'aménagement défini sur le plan de salle (chaises, tables, électricité, etc.). Un plan d'aménagement de la salle sera ensuite fourni par le CTS.

Équipe du CTS

- ▶ 2 à 4 infirmières ou infirmiers pour les entretiens
- ▶ 2 à 5 infirmiers ou infirmières pour le prélèvement de sang
- ▶ 1 à 2 secrétaires
- ▶ 2 à 6 samaritains volontaires.

Collation

Un don du sang est toujours suivi d'une collation pour la ou le donneur. Celle-ci peut être fournie par la société ou par le CTS. Il n'y a pas de règle établie. La salle de collation doit être à proximité et visible de la salle de prélèvements.

Durée du don

Pour une ou un nouveau donneur, il faut compter une heure, entretien individuel et collation inclus. Le don en soi dure environ 10 minutes.

Annexes

Annexe 1: Promesse de don

PROMESSE DE DON

À remplir par le donneur, la donneuse électroniquement ou en lettres majuscules.

Nom: Nom de jeune fille:

Prénom(s):

Date de naissance: Sexe: M F

Rue:

Code postal: Ville:

e-mail:

Tél. domicile: Tél. mobile:

Tél. professionnel: Employeur:

Date: Signature:

Une fois rempli, merci de renvoyer ce formulaire à: accueil.donneurs@hug.ch

Le Centre de transfusion sanguine vous remercie de votre engagement

Contre-indications au don du sang

- ▶ Poids inférieur à 50kg
- ▶ Transfusion sanguine depuis 1980
- ▶ Test positif pour les marqueurs des virus du Sida, de l'hépatite B ou C et de l'agent de la syphilis
- ▶ Rapports sexuels avec des partenaires exposés à des situations à risque
- ▶ Injections de drogue (actuelles/passées)

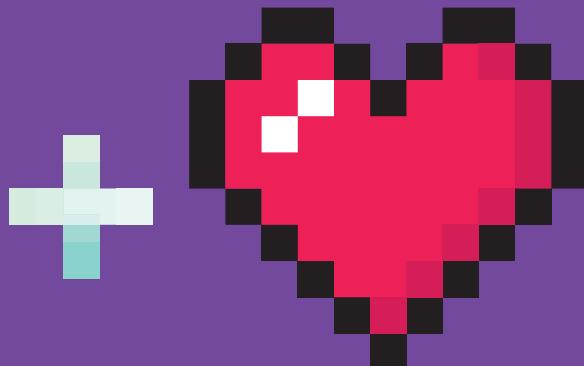
HUG Hôpitaux Universitaires Genève www.dondusang.ch

Annexe 2 : Visuels de la campagne



COLLECTE DE SANG

TOI AUSSI JOUE LE JEU,
DONNE TON SANG, OFFRE UNE VIE.



MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2024
13H30 À 19H30

BERNEX
École de Lully - Route de Soral 152
Org. Section Samaritains de Onex-Bernex-Confignon



HUG.PLUS/DONDUSANG

